

Attachement 1

Compétences en Ergothérapie

2005-12-03 Copenhague

ENOTHE - COTEC

Connaissances en ergothérapie

L'ergothérapeute est capable de :

1	Expliquer les concepts théoriques sous-jacents de l'ergothérapie, et spécifiquement la nature occupationnelle des êtres humains et leurs performances dans les activités
2	Expliquer les relations entre la performance dans les activités, la santé et le bien-être
3	Intégrer et appliquer les connaissances pertinentes provenant des sciences biologiques et médicales, des sciences humaines, psychologiques et sociales, des sciences technologiques et de l'activité humaine, en lien avec les théories de l'activité significative et de la participation
4	Analyser la complexité de l'application de théories formelles et rechercher les preuves concernant l'activité significative dans le contexte d'une société en évolution
5	S'engager et influencer d'autres personnes dans des confrontations rationnelles concernant l'activité humaine et l'ergothérapie

Processus de l'ergothérapie et raisonnement professionnel

L'ergothérapeute est capable de :

6	Travailler en partenariat avec des individus et des groupes pour leur permettre de s'engager dans l'activité grâce à la promotion de la santé, la prévention, la rééducation et la réadaptation, le traitement.
7	Sélectionner, modifier et appliquer des théories, modèles de pratique et méthodes appropriés pour satisfaire les besoins d'action et de santé des individus/populations
8	Avoir un raisonnement professionnel et éthique efficace tout au long du processus d'intervention en ergothérapie
9	Exploiter le potentiel thérapeutique de l'activité à travers l'analyse et la synthèse de l'activité et des activités significatives
10	Appliquer et adapter le processus d'intervention en ergothérapie en collaboration étroite avec les individus/populations
11	Œuvrer à rendre l'environnement accessible et adaptable et à promouvoir les droits à la participation sociale
12	Collaborer avec les groupes sociaux pour promouvoir la santé et le bien-être pour leurs membres à travers leur engagement dans des activités significatives
13	Rechercher activement, faire une évaluation critique et appliquer un ensemble d'informations et de preuves pour s'assurer que la pratique est actualisée et pertinente pour le client
14	Evaluer de façon critique la pratique de l'ergothérapie pour s'assurer que l'accent est mis sur l'activité significative et la performance occupationnelle

Relations professionnelles et partenariat

L'ergothérapeute est capable de :

15	Travailler selon les principes d'une pratique centrée sur le client
16	Développer une relation/un partenariat thérapeutique comme base du processus d'intervention en ergothérapie
17	Etablir des partenariats de collaboration, consulter et conseiller les clients, les aidants, les membres de l'équipe et les autres personnes ressources pour faciliter l'activité et la participation
18	Collaborer avec les clients pour défendre leur droit à satisfaire leurs besoins d'engagement dans

	des activités signifiantes et significatives
19	Repérer et respecter les différences individuelles, les croyances culturelles, les coutumes et leur influence sur l'activité significative et la participation

Autonomie et responsabilité professionnelle

L'ergothérapeute est capable de :

20	Constituer et conserver un dossier professionnel des interventions en ergothérapie
21	Se conformer aux politiques et procédures locales/régionales/nationales/européennes, aux normes professionnelles et réglementations des employeurs
22	Justifier d'une formation continue tout au long de la vie pour améliorer la pratique de l'ergothérapie
23	Travailler selon les règles déontologiques et l'éthique de la profession, dans le respect du client
24	Faire preuve de confiance dans ses capacités de gestion de soi, de conscience de soi et de connaissance de ses limites en tant qu'ergothérapeute

Recherche et développement en ergothérapie et science de l'activité humaine

L'ergothérapeute est capable de :

25	Identifier le besoin de recherche concernant des problèmes liés à l'activité, l'ergothérapie et/ou la science de l'activité humaine et formuler des questions de recherche pertinentes
26	Démontrer des capacités à faire des recherches de façon autonome, à faire une analyse critique et à intégrer des documents bibliographiques scientifiques et d'autres informations pertinentes
27	Comprendre, sélectionner et défendre des démarches de recherche et méthodologies appropriées à l'activité humaine en tenant compte des aspects éthiques
28	Interpréter, analyser, synthétiser et critiquer des résultats de recherche
29	Développer les connaissances liées à l'activité signifiante et significative et à la pratique de l'ergothérapie
30	Diffuser les résultats de la recherche aux personnes pertinentes

Gestion et promotion de l'ergothérapie

L'ergothérapeute est capable de :

31	Déterminer et établir des priorités dans les services proposés en ergothérapie
32	Comprendre et appliquer les principes de gestion aux services en ergothérapie incluant la gestion des coûts, l'administration des ressources et de l'équipement et la mise en place de protocoles en ergothérapie
33	S'engager dans un processus continu d'évaluation et d'amélioration de la qualité des prestations en ergothérapie, impliquer les clients de façon appropriée et communiquer les résultats aux personnes responsables
34	Prendre un rôle actif dans le développement, l'amélioration et la promotion de l'ergothérapie
35	Tenir compte des développements dans l'assistance médico-sociale, la société et la législation aux niveaux local, national et international qui ont un effet sur les prestations en ergothérapie